

## Appel à candidature - FranceAgriMer

*Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.*

*En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.*

*Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.*

### Coordinateur résident du projet de coopération agricole internationale « Programme de relance de l'investissement et modernisation des exploitations agricoles » en Tunisie

#### Mission des Affaires Européennes et Internationales

<b>N° appel à candidature : 20426</b>	<b>Catégorie : A</b>
<b>Cotation parcours professionnel : SO</b>	<b>Cotation Groupe RIFSEEP : SO</b>
<b>Filière d'emploi : 4 – Action européenne et internationale</b>	
<b>Poste vacant</b>	<b>Localisation : TUNIS (TUNISIE)</b>

#### Conditions de recrutement :

Les agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 2 ans, éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

#### Présentation de l'environnement professionnel :

Le poste est rattaché au chef d'Unité « Commission internationale et politique agricole commune - PAC » de la Mission des Actions européennes et internationales (MAEI).

L'Unité est chargée de conduire des projets et les actions à l'international de l'Établissement, qui s'inscrivent dans la stratégie d'influence du Ministère en charge de l'agriculture ainsi qu'en soutien des filières françaises, en matière de :

- Coopération :
  - veille en matière d'actions et de projets de coopération internationale,
  - ingénierie des actions et des projets de coopération internationale identifiés (coopération bilatérale, missions d'assistance technique et d'échange d'information, jumelages communautaires, marchés d'assistance technique, etc.),
  - gestion des actions et projets de coopération internationale retenus.
- Appui à l'export et à l'internationalisation des entreprises :
  - ingénierie des actions et des projets d'appui à l'export et à l'internationalisation des entreprises,
  - gestion des actions et projets retenus.
- Assurer un rôle de coordination au sein de l'établissement sur les sujets européens (en particulier en lien avec la Politique agricole commune – PAC).

L'Unité assure également l'animation de la Commission thématique inter-filières (CTI) agricole et agro-alimentaire internationale et de certains de ses Comités et de groupes de travail en lien avec les axes stratégiques définis au sein de la CTI.

Parmi les projets de coopération conduits par l'unité CIPAC, le Programme de Relance des Investissements et de Modernisation des Exploitations Agricoles (PRIMEA) est financé par l'AFD et l'UE pour un total de 76 M€. Il vise à améliorer le dispositif d'aides directes de l'État tunisien au financement des investissements des exploitations agricoles. Sa mise en œuvre devrait permettre l'augmentation de la compétitivité et la modernisation d'environ

60 000 exploitations agricoles tunisiennes, contribuant ainsi à l'augmentation des revenus et à la création d'emplois dans les territoires ruraux tunisiens les plus vulnérables.

FranceAgriMer est un des partenaires de la mise en œuvre du programme, aux côtés de la Direction Générale du Financement des Investissements et des Organismes Professionnels (DGFIOP) du Ministère tunisien en charge de l'agriculture (MARHP). Une convention d'exécution du programme a été signée en 2018 entre la DGFIOP et FranceAgriMer. Elle prévoit le recrutement d'un coordinateur résident du programme dont la résidence administrative sera fixée à la DGFIOP du MARHP.

### Objectifs du poste

Le coordonnateur résident aura pour fonction principale sur 80% de son temps d'appuyer la mise en œuvre du partenariat FranceAgriMer/DGFIOP du Programme PRIMEA. Il s'agira :

- d'exercer une présence continue de FranceAgriMer à Tunis, au plus proche du partenaire DGFIOP, pour s'assurer de la bonne avancée et de la coordination du programme entre tous les partenaires en France et en Tunisie.
- de faciliter la bonne exécution du programme, et notamment en ce qui concerne les missions courts termes des experts français, d'en faciliter la préparation - y compris sur le plan logistique -, et d'être réactif et à l'écoute des besoins des experts.
- d'appuyer la DGFIOP dans la mise en œuvre et le pilotage du Programme PRIMEA.
- de rapporter régulièrement à l'ensemble des acteurs intéressés l'avancée du projet et faire des propositions pour la continuité et le bon déroulement de la mise en œuvre du programme.

Sur 20% de son temps, le coordonnateur se verra confier d'autres missions en lien avec la coopération, relevant du champ de compétence de l'Unité CIPAC.

### Missions et activités principales :

- Participation à la définition stratégique du travail à mener ;
- Organisation de réunions, animation, compte-rendu et suivi ;
- Gestion administrative et suivi financier du programme ;
- Rôle d'interface au quotidien entre la partie tunisienne et la partie française ;
- Analyse des besoins et demandes de la partie tunisienne en termes d'expertise ;
- Rédaction de Termes de Référence (TDR) pour les appels à experts et pré-identification en lien avec le chef de projet des structures françaises les mieux à même d'y répondre ;
- Programmation détaillée des missions des experts français en Tunisie et des visites d'étude des délégations tunisiennes en France, y compris sous ses aspects logistiques ;
- Coordination des interventions des experts, accueil et suivi logistique des missions ;
- Suivi post activités ;
- Appui à la DGFIOP dans la mise en œuvre et le pilotage du PRIMEA ;
- Représentation de FranceAgriMer et du ministère en charge de l'agriculture français (MASA), aux côtés des chefs de projets, auprès des institutions tunisiennes et de l'AFD ;
- Réponse aux sollicitations de la partie française (FranceAgriMer, AFD, MASA,...).

### Relations fonctionnelles du poste :

Placé sous la double autorité de FranceAgriMer et du Chef de Projet, le coordonnateur travaillera en étroite collaboration avec les responsables tunisiens du programme.

Le correspondant principal du coordonnateur est la directrice de l'Unité de Gestion Opérationnelle (UGO), dédiée au Programme PRIMEA à la DGFIOP.

Outre la mise à disposition des moyens matériels – bureau équipé d'un téléphone, d'internet et d'une imprimante, accès à des salles de réunion – l'UGO lui fournira une assistance administrative et logistique qui interviendra autant que de besoin pour l'appuyer dans son travail d'organisation des activités liées à la mise en œuvre de la convention (aide aux démarches administratives tunisiennes, traduction en arabe...).

### Compétences requises pour le poste :

#### Savoirs / Connaissances

- Bonnes connaissances du dispositif français et européen d'appui à

#### Savoir-faire / Maîtrise

- Engagement, réactivité ; capacité à travailler dans des délais courts.

<p>l'agriculture, en particulier du dispositif de soutien financier aux agriculteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du contexte institutionnel et administratif agricole français et européen.</li> <li>- Connaissance des outils de coopération internationale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sens de l'organisation, de l'anticipation, précision et rigueur.</li> <li>- Disponibilité, autonomie.</li> <li>- Capacité d'écoute et d'initiative.</li> <li>- Qualités rédactionnelles ; Prise de notes et Synthèse.</li> </ul> <p>Capacités relationnelles et goût pour les contacts, dans un environnement multiculturel.</p>
<p><b>Diplôme – Expérience professionnelle</b></p>	
<p>Ingénieur agronome, Ingénieur agricole, DESS (Master Professionnel), avec si possible une expérience professionnelle à l'étranger en coopération internationale. Domaines de compétences : Agronomie – Agriculture – Génie rural</p>	
<p><b>Contraintes du poste :</b></p>	
<p>Expatriation en Tunisie à Tunis ; Résidence administrative fixée à la DGFIOP du MARHP ; 4 jours de travail en présentiel et 1 journée en télétravail depuis le domicile personnel.</p>	
<b>Poste clé<sup>1</sup> :</b>	Oui Non X
<b>Poste à caractère sensible<sup>2</sup> :</b>	Oui Non X
<b>Poste à privilèges<sup>3</sup> :</b>	Oui Non X
<p><b>Personnes à contacter</b></p>	
<p>Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement <a href="mailto:mobilite@franceagrimer.fr">mobilite@franceagrimer.fr</a> - Tél : 01.73.30.22.35 Sonia STIMMER, cheffe de l'Unité Commission internationale et politique agricole commune <a href="mailto:Sonia.stimmer@franceagrimer.fr">Sonia.stimmer@franceagrimer.fr</a> – Tel : 06 28 93 70 30 Marie-pierre GLADE, adjointe à la cheffe de l'Unité Commission internationale et politique agricole commune <a href="mailto:Marie-pierre.glade@franceagrimer.fr">Marie-pierre.glade@franceagrimer.fr</a> – Tél : 01.73.30.22.02</p>	
<p><b>Conditions de travail</b></p>	
<p><b>Salaire</b> Salaire brut mensuel de 2 300 € + Indemnité d'expatriation mensuelle, 500€</p>	
<p><b>Protection sociale</b> Sous statut d'expatrié, l'affiliation du salarié auprès de la caisse des français de l'étranger et ses cotisations sociales sont prises en charge en totalité par FranceAgriMer en tant qu'employeur. La mutuelle complémentaire est à la charge du salarié.</p>	
<p><b>Logement et localisation</b> Le logement n'est pas mis à disposition du salarié qui devra en faire son affaire, mais bénéficiera d'une indemnité mensuelle d'expatriation (cf. supra). Le lieu de travail habituel du coordonnateur est situé à la DGFIOP au sein du MARHP de Tunisie situé à Tunis, avenue Alain Savary, au nord-est du Belvédère. Il sera amené à se déplacer régulièrement dans Tunis (administrations diverses, organisations agricoles, ambassade de France, ...) et disposera pour cela des infrastructures de transport de la capitale tunisienne. Il pourra être amené à se déplacer ponctuellement dans tout le pays hors zones rouges identifiées par le ministère français de l'Europe et des affaires étrangères.</p>	
<p><b>Assurances</b> Le salarié bénéficiera d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance rapatriement souscrites par FranceAgriMer.</p>	
<p><b>Dispositions relatives à la sécurité et à la santé</b></p>	

<sup>1</sup> Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

<sup>2</sup> Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

<sup>3</sup> Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.

Le salarié sera tenu de respecter les conditions de sécurité communiquées par le ministère français de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE). Notamment, il lui sera interdit de se déplacer sur les « zones rouges » définies par le MEAE.

Il devra s'inscrire sur place au registre consulaire des français de l'étranger.

Il devra être à jour de ses vaccinations obligatoires. En raison des déplacements à prévoir dans les zones rurales, il est recommandé au salarié de réaliser à titre complémentaire des protections vaccinales contre la fièvre typhoïde, les hépatites virales A et B et la rage. Ces vaccinations seront prises en charge par FranceAgriMer.

#### **Trajets pour installation et pour congés**

Les trajets d'aller pour l'installation et de retour en fin de contrat sont pris en charge par FranceAgriMer. Par période de 12 mois de travail, un aller-retour Tunis – France métropolitaine est pris en charge par FranceAgriMer.

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 31/08/2022**

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.